

**INSTITUT
DE LA
VIE**

Sujet d'étude :

**Civilisation Urbaine
et Santé Mentale**



Sujet d'étude :



**CIVILISATION URBAINE
ET SANTÉ MENTALE**

CERTAINES études relatives à l'Institut de la Vie ont déjà été publiées dans la revue *MEDECINE DE FRANCE* (numéros 131 et 138) au cours de l'année 1962. En 1963, l'Institut de la Vie a choisi le thème général « Civilisation Urbaine et Santé Mentale » et retenu le sujet suivant « Analyse des facteurs pouvant porter atteinte à la santé mentale et recherche de moyens en quelque sorte prophylactiques ».

Pour préparer cette étude, il a été décidé de demander d'abord à un certain nombre de personnalités de disciplines différentes leur opinion sur deux questions d'intérêt général.

Afin de rédiger le questionnaire de l'enquête, une réunion a été tenue le 1^{er} février 1963. Y ont pris part : MM. Gabriel MARCEL, René POIRIER, de l'Institut, MM. Pierre DENIKER, Maurice GUENIOT, Maurice MAROIS et Pierre PICHOT, Professeurs Agrégés à la Faculté de Médecine de Paris, le Professeur Jean FOURASTIÉ, Sociologue, le Professeur GUTTON et M. CHARPENTIER, Urbanistes, M. André CHASTEL, Professeur à la Sorbonne, M. François de CLERMONT-TONNERRE et le Docteur Jean-Robert DEBRAY, Correspondant de l'Institut, Ancien Rapporteur à l'Assemblée Nationale des aspects culturels du IV^e Plan (1962).

D'autres personnalités ont bien voulu également donner leurs conseils au sujet de la rédaction du questionnaire et notamment Jean DELAY, André FRANÇOIS-PONCET, Jules ROMAINS, Jean ROSTAND, de l'Académie française, Louis ARMAND, Edouard BONNEFOUS, René CASSIN, Gabriel LE BRAS, Charles MALEGARIE, Emile MIREAUX, Marcel ROUSSELET, Jacques RUEFF, de l'Institut, Raymond ARON, Pierre HUET, Max INGRAND et André VARAGNAC.

Le questionnaire sera adressé au début du mois de mars à cent personnalités, en France et à l'étranger. Le délai de réponse est fixé à trois semaines (jusqu'au 31 mars 1963).

Les réponses seront étudiées, classées, confrontées et ensuite publiées, étant entendu qu'aucune publication ne sera faite sans l'autorisation des auteurs.

Ultérieurement, un travail de synthèse fera l'objet d'un mémoire dont l'édition sera assurée par *MEDECINE DE FRANCE*.

Question I

DANS la civilisation urbaine d'aujourd'hui (et dans celle de demain), divers facteurs ont été retenus par certains comme atteintes possibles à la santé mentale (1). Ont notamment été invoqués :

- * Le Milieu : Conditions d'habitat; fatigue résultant des distances; isolement psychologique; dommages causés par les bruits; rythme et tension de vie.
Contraintes et frustrations qu'entraîne la vie urbaine.
- * La Famille : séparation plus marquée des générations. Conditions et instabilité du couple; dispersion des travaux de la famille.
- * Le Métier : Conditions et durée du travail; allongement de la période de formation; rupture provoquée par la cessation d'activité.

(1) « Sans doute est-il difficile de démontrer que le déséquilibre mental est plus fréquent en ville qu'à la campagne (on a pu dire que les « formes de déséquilibre » surtout y étaient différentes), mais il n'est pas interdit de rechercher en quoi la civilisation urbaine (ou encore la civilisation industrielle moderne) est plus nocive que la civilisation rurale. » (Professeur agrégé Pichot.)

* Le Conditionnement psychologique : par les moyens d'information, de publicité et de propagande; par le mode de vie : abus de la prévision, diminution des incitations à l'effort et diminution du sens de la responsabilité.
L'absence croissante de doctrine et de foi, non seulement religieuse, mais sociales et humaines.

Considérez-vous que l'un ou plusieurs de ces facteurs doivent être plus particulièrement retenus?

Pensez-vous que dans cette énumération, d'autres causes ont été omises?

Question II

L'EXPÉRIENCE récente des grands ensembles a montré les conséquences d'une politique qui, faute d'avoir été suffisamment attentive à ces problèmes, a laissé se développer des agglomérations urbaines sans avoir prévu « les équipements socio-culturels » nécessaires. Or, parmi les projets actuellement en cours de réalisation dans notre pays, il en est un qui, à la condition de lui donner un sens large (et peut-être même un sens nouveau) devrait constituer — dans le domaine des moyens prophylactiques — un thème de réflexion profitable : il s'agit des « maisons de la culture ».

Sans doute dans leur sens habituel, les mots « maisons de la culture » désignent-ils un ensemble d'éléments « culturels » (musée, bibliothèque, cinémathèque, discothèque, lieu de conférence) récréatifs et sportifs, qui malgré l'extension possible des différents départements constitutifs, reste assez limité. Cependant l'on peut faire ici deux remarques : la première est qu'en projetant l'institution en France de « maisons de la culture », les rédacteurs du IV^e Plan économique et social se sont gardés d'en donner une définition trop précise, laissant entendre même que leur contenu se déterminerait avec le temps. La deuxième est que le polymorphisme de ces institutions est certainement souhaitable : leur adaptation aux différentes régions de France, voire la spécialisation de certaines d'entre elles ont été souvent préconisées.

Ainsi, un certain effort d'imagination est-il nécessaire afin que la conception de ces nouvelles créations soit adaptée le mieux possible aux nouveaux besoins des hommes.

Dans cette perspective, si l'on admet que ces organismes à créer constituent avant tout de nouveaux points d'appel et de nouveaux lieux de rencontre, si l'on admet aussi que le mot de culture peut et doit être pris ici dans son sens le plus large, dans le sens de civilisation, si l'on admet enfin que ce qui est à explorer c'est « ce que les hommes désirent, recherchent, projettent et se préparent à faire » (1), nous vous proposons ci-dessous un certain nombre de « thèmes » ou de sections pouvant faire l'objet de réflexions et de discussions (2) :

(1) R. Oppenheimer.

(2) Afin de limiter le sujet, nous proposons de considérer seulement les thèmes d'adultes, les "maisons de jeunes" posant des problèmes différents.

SECTIONS CULTURELLES au sens classique : théâtre, cinéma, livre, musique, disques, arts plastiques, etc... considérées soit :

Sous forme passive : auditeurs ou spectateurs.

Sous forme active : étude et pratique des divers arts.

SECTIONS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES : Sciences de la nature, préhistoire, archéologie, etc...

SECTIONS DE SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

SECTIONS GÉOGRAPHIQUE ET HISTORIQUE avec expositions et enseignements éventuellement centrés sur une région ou une province (géologie, faune, flore, ethnologie, etc...).

SECTIONS DE PERFECTIONNEMENT intellectuel et d'enseignement abrégé (« machines à apprendre », etc...).

SECTIONS ARTISANALES et concrètes au sens le plus large.

SECTIONS D'ORIENTATION et surtout de réorientation professionnelle (au sens le plus large) avec documentation générale et information sur le « marché du travail ».

SECTION SOCIALE et d'entraide, mutualité.

SECTIONS D'INFORMATIONS sociale et économique.

SECTIONS D'INFORMATION INTERNATIONALE, avec spécialement section européenne, voyages et échanges.

SECTIONS D'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE.



Dans cette énumération :

Quels sont les thèmes ou sections que vous considérez comme les plus importants?

Considérez-vous qu'il y ait lieu d'ajouter d'autres thèmes? Lesquels?

Quelles sont vos suggestions au sujet des thèmes que vous avez retenus?

Quels sont les moyens pratiques de réalisation que vous préconisez?